

|                     |   |
|---------------------|---|
| <b>Zeitschrift:</b> | Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger |
| <b>Herausgeber:</b> | Organisation des Suisses de l'étranger            |
| <b>Band:</b>        | 45 (2018)   |
| <b>Heft:</b>        | 6   |
| <b>Rubrik:</b>      | Impressum   |

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Signatures de 137 pays pour la pétition de l'OSE sur le vote électronique

**Le vote électronique doit être accessible à tous les Suisses de l'étranger d'ici à 2021: l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE) a déposé le 30 novembre cette demande à la Chancellerie fédérale. Des milliers de Suisses de l'étranger soutiennent cette demande.**

La pétition en ligne de l'OSE, dans laquelle elle préconise le vote électronique, est soutenue dans le monde entier au sens le plus littéral du terme. À la fin de la période de collecte, les citoyens suisses de 137 pays ont signé la pétition, qui a été soumise à la Chancellerie fédérale le 30 novembre. C'est pourquoi des milliers de personnes soutiennent la revendication visant à ce que la Suisse mette en place très rapidement un système de vote et d'élections électroniques. La pétition adressée au Conseil fédéral et au Gouvernement demande expressément que le vote électronique soit rendu possible pour tous les Suisses de l'étranger d'ici à 2021.

L'OSE elle-même confirme sa position: selon elle, le vote électronique est le seul moyen de garantir à tous les Suisses de l'étranger l'exercice de leurs droits civiques.

172 100 Suisses de l'étranger sont inscrits sur un registre électoral et peuvent donc voter et exercer leur droit de votation en Suisse. Mais, cela se cantonne souvent à la simple volonté d'exercer ses droits civiques: comme les documents électoraux arrivent souvent trop tard, les électeurs vivant loin de leur pays d'origine sont souvent dans l'impossibilité de voter. Lors de la réunion du Conseil des Suisses de l'étranger du 10 août dernier, le Congrès de Viège a souligné que le vote électronique était le seul moyen de garantir aux Suisses de l'étranger l'exercice de leurs droits civiques.

Avec cette pétition, les Suisses de l'étranger renforcent la pression en la matière. La réaction du Conseil fédéral et du gouvernement à la pétition est toutefois toujours attendue: au moment de mettre sous presse, l'autorité n'avait pas encore répondu à la demande de l'OSE.

(MUL)

[www.evoting2021.ch](http://www.evoting2021.ch)

# Haute école universitaire ou apprentissage professionnel?

## Conseils d'educationsuisse sur la formation en Suisse

**Haute École universitaire ou apprentissage professionnel? Deux voies de formation différentes qui ne s'excluent pas. Le système de formation suisse se caractérise, notamment, par sa grande flexibilité. Plusieurs voies s'offrent à qui veut se former, changer d'école ou de formation ou rattraper une formation. Les possibilités de formation sont extrêmement variées. Vous trouverez un aperçu du système de formation suisse sur notre site web [www.educationsuisse.ch](http://www.educationsuisse.ch).**

Qui souhaite étudier en Suisse avec un diplôme gymnasial étranger, doit avant tout s'informer sur les conditions d'admission; quelquefois l'admission échoue à cause d'une matière fondamentale manquante. Ensuite, il faut trouver la branche d'études appropriée. Le site web de swissuniversities, [www.studyprogrammes.ch](http://www.studyprogrammes.ch), peut être utile pour la recherche. Beaucoup d'universités, hautes écoles spécialisées et hautes écoles pédagogiques offrent des journées d'information qui sont organisées surtout en automne et hiver. Plusieurs hautes écoles universitaires disposent aussi d'un service de conseil d'orientation universitaire.

Qui décide, après l'école obligatoire ou le lycée, d'entreprendre un apprentissage, peut choisir entre environ 250 métiers. Le portail officiel suisse d'information de l'orientation professionnelle, universitaire et de

carrière, [www.orientation.ch](http://www.orientation.ch), offre beaucoup d'informations comme profils professionnels, descriptions des formations, conseils et beaucoup plus. Une fois défini le domaine d'intérêt, des stages «découvertes» de 1 à 5 jours dans une entreprise peuvent être indiqués pour avoir un aperçu du métier. La recherche d'une place d'apprentissage commence normalement au moins un an avant le début de l'apprentissage. Quelquefois les entreprises demandent un test d'aptitude (p. ex. Multicheck) qu'il faut joindre à la candidature.

Une année transitoire peut représenter une solution pour ceux qui ne savent pas encore choisir une formation. Tous les cantons offrent des années scolaires supplémentaires ou des cours de préparation professionnelle.

De bonnes connaissances d'une langue nationale sont importantes pour effectuer une formation en Suisse. Savoir l'anglais représente certes un avantage, mais cela ne suffit pas. Seulement certaines études au niveau universitaire (Master) sont dispensées entièrement en anglais. (RG)

Des brochures d'information sur les divers sujets, infos générales et conseils personnalisés, aussi sur la choix de la profession ou d'études universitaires, sont disponibles auprès d'educationsuisse: [info@educationsuisse.ch](mailto:info@educationsuisse.ch), tél. +41 (0)31 356 61 04. Nos collaboratrices parlent allemand, français, italien, anglais et espagnol.

**IMPRESSUM:**  
La «Revue Suisse», qui est destinée aux Suisses de l'étranger, paraît pour la 44<sup>e</sup> année en allemand, français, anglais et espagnol, en 14 éditions régionales, avec un tirage total de 425 000 exemplaires, dont 218 287 électroniques. Les nouvelles régionales paraissent quatre fois par

an. La responsabilité pour le contenu des annonces et annexes publicitaires incombe aux seuls annonceurs. Ces contenus ne reflètent pas obligatoirement l'opinion ni de la rédaction ni de l'éditrice.

DIRECTION ÉDITORIALE: Marc Lettau (MUL), rédacteur en chef, Stéphane

Herzog (SH); Jürg Müller (JM); Simone Flubacher (SF), responsable des «news.admin.ch», Relations avec les Suisses de l'étranger, DFAE, 3003 Berne, Suisse.  
ASSISTANTE DE RÉDACTION: Sandra Krebs  
TRADUCTION: Schnellübersetzer GmbH  
DESIGN: Joseph Haas, Zurich  
IMPRESSION: Vogt-Schild Druck AG, 4552 Dernendingen.

ADRESSE POSTALE: Éditeur/rédaction/publicité: Organisation des Suisses de l'étranger, Alpenstrasse 26, 3006 Berne, tél. +41313566110, fax +41313566101, PC 30-6768-9.  
E-mail: [revue@aso.ch](mailto:revue@aso.ch)  
CLÔTURE DE RÉDACTION DE CETTE ÉDITION: 3.10.2018

Tous les Suisses de l'étranger enregistrés auprès d'une représentation suisse reçoivent la revue gratuitement. Les personnes n'ayant pas la nationalité suisse peuvent s'abonner [prix pour un abonnement annuel: Suisse, CHF 30.–/étranger, CHF 50.–]. La revue sera expédiée aux abonnés directement de Berne. [www.revue.ch](http://www.revue.ch)

**CHANGEMENT D'ADRESSE:** prière de communiquer votre nouvelle adresse à votre ambassade ou à votre consulat; n'écrivez pas à Berne.

